



Mairie de Ménerbes
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AOUT 2017

La séance est ouverte à 19h00, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - Mme Fabienne GATIMEL - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS - Mme Catherine ROSSI - Mme Tephén PITOT - M. Patrick MERLE - Mme Henriette TURCO - M. Fabien TEMPIER.

Représentés : Mme Monique AUBERT a donné pouvoir à Mme Fabienne GATIMEL.

Absents : M. Yannick MARTIN - Mme Chantal BASIN - M. Franck DUFOUR - M. Jean-Claude PUECH.

Secrétaire de séance : Mme Tephén PITOT.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en séance du 24 Juillet 2017, approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 103-2017 : REPRISE DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION POUR LA CHAUFFERIE DU PÔLE MEDICAL

DECIDE de reprendre intégralement la procédure de consultation pour le lot n° 17 – Chaufferie bois
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N° 104-2017 : MARCHE PUBLIC DE REAMENAGEMENT DES ABORDS DU STADE – LOT N° 1 : AVENANT N° 1

ACCEPTE l'avenant n° 1 du lot n° 1 du marché de réaménagement des abords du stade s'élevant à 3 390,40 € HT et portant le marché à la somme de 88 984,04 € HT soit 106 780,85 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N° 105-2017 : CONVENTION POUR MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC MISTRAL HABITAT

ACCEPTE la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de MISTRAL HABITAT pour le suivi des travaux du Pôle Médical et des logements s'élevant au montant de 12 071,03 € HT

PRECISE que la dépense est inscrite au budget de la commune en section d'investissement sur l'opération d'équipement n° 60 (Construction du Pôle Médical)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N° 106-2017 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR LA RESTAURATION DU RETABLE DE LA VIERGE

DECIDE de solliciter une subvention de l'Etat au taux de 40 % des travaux estimés à 37 554,70 € HT soit un montant de 15 021,88 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

APPROUVE la Convention de partenariat pour le transfert et la valorisation des certificats d'économies d'énergie au Parc Naturel Régional du Luberon

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir dans ce cadre et notamment la Convention de partenariat pour le transfert et la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N° 114-2017 : AUTORISATION A MONSIEUR LE MAIRE POUR SE CONSTITUER PARTIE CIVILE AU NOM DE LA COMMUNE DANS UNE AFFAIRE D'INFRACTION AU CODE DE L'URBANISME

DÉCIDE de se constituer partie civile dans l'affaire exposée ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à agir en ce sens et à représenter la Commune en cette qualité devant le Tribunal Correctionnel d'Avignon dès lors que des poursuites sont engagées devant cette juridiction.

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération N° 115-2017 : TRAVAUX D'INSTALLATION DE VIDEO PHONE POUR LA MISE EN SECURITE DU GROUPE SCOLAIRE CLOVIS HUGUES

ACCEPTE le devis de l'entreprise LUBERON ALARME pour l'installation de vidéo phone pour la mise en sécurité du groupe scolaire Clovis Hugues et des appartements pour le montant de 4 821,15 € HT soit 5 785,38 € TTC

PRECISE que la dépense est inscrite au budget de la commune en section d'investissement sur l'opération d'équipement n° 49 (Restauration des bâtiments communaux)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement du dossier.

APPROUVE A L'UNANIMITE PAR 10 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Fait à Ménerbes, le 10 août 2017

**P/Le Maire,
L'Adjointe déléguée**



Fabienne GATIMEL

